



Genève, le 3 mai 2012

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de la solidarité et de l'emploi

Lancement du label « 1+ pour tous » distinguant les entreprises engagées dans la lutte contre le chômage de longue durée

Le conseiller d'Etat François Longchamp a présenté ce jour à la presse le label « 1+pour tous », développé en partenariat avec les milieux économiques et la Fondation Philiass pour distinguer les entreprises engagées concrètement dans la lutte contre le chômage de longue durée. A l'issue d'une phase pilote (mars-avril 2012), il a présenté les six premières entreprises labellisées et adressé à l'ensemble des entreprises du canton une information sur ce nouveau dispositif, qui peut concerner des centaines d'entre elles.



Chaque année, quelque 20'000 personnes s'inscrivent au chômage et environ autant en sortent. Certaines retrouvent un emploi très vite, d'autres peuvent en revanche rester plus durablement à l'écart du marché du travail. Or la durée d'éloignement du marché du travail est le facteur le plus discriminant, bien avant l'âge, la nationalité ou le niveau de formation. Raison pour laquelle l'Etat souhaite distinguer les entreprises qui œuvrent concrètement pour la réinsertion des chômeurs de longue durée (> 12 mois).

Le label « 1+pour tous » est délivré pour une durée de deux ans à toute entreprise ayant recruté des chômeurs de longue durée en contrat à durée indéterminée, y compris au moyen des aides financières accordées par l'assurance-chômage ou le canton. Les entreprises s'engagent également à respecter la législation et les conditions de travail en vigueur, à promouvoir autour d'elles les valeurs sociales, et à privilégier l'engagement de chômeurs de longue durée (à compétences équivalentes). Le label suppose le recrutement de 1 chômeur pour une entreprise jusqu'à 50 salariés, 2 jusqu'à 199 salariés, et 3 au-delà de 200 salariés. Il est ouvert aux PME, aux grandes entreprises et multinationales présentes à Genève depuis au moins 3 ans, aux communes genevoises et aux établissements publics du Grand Etat.

Un comité de pilotage composé de représentants des milieux économiques et de l'Etat décernera les labels deux fois par année. Les premières entreprises labellisées sont : La Boucherie du Palais, Gastromer, Genilem, René Jungo (agriculteur), les TPG, la Vélopostale.

Membre du comité de pilotage, M. Jean-Luc Favre, directeur général d'ABB Sécheron et président de l'Union industrielle genevoise, a souligné l'intérêt d'un tel label pour l'image des entreprises.

Ce label, dont l'idée avait été initiée le 2 mai 2011 par le Conseil d'Etat, a été conçu avec l'appui de la Fondation Philiass, spécialiste de la responsabilité sociale des entreprises.

Pour tout complément d'information :

François Longchamp, par l'intermédiaire de Bernard Favre, secrétaire général adjoint tél. +41 (79) 215 80 58. Voir aussi internet www.unpluspourtous.ch et www.ge.ch/dse